



Master 2

Droit privé général

Finalité

Former des juristes de haut niveau
aux matières fondamentales du droit privé :
obligations, biens, famille et personnes, entreprise



Une formation juridique de haut niveau

La formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le diplôme vise à former de **solides juristes en droit privé**, spécialement en **droit civil**. La formation est centrée sur les **matières fondamentales** du droit privé que sont le droit des **obligations**, le droit des **biens**, le droit de la **famille** et des **personnes** (droit civil et sanctions pénales) et le droit de **l'entreprise**.

La formation proposée inclut également et surtout des règles fondamentales quant à la réalisation du droit privé : la **procédure** et les **règles de preuve**. La maîtrise de ces matières requiert une faculté de raisonnement pointue, que le Master se propose de renforcer.

Le parcours « Droit privé général » fait partie du Master « Droit privé général et contentieux ». Plusieurs cours sont mutualisés avec le parcours « Contentieux et procédures d'exécution ».

COMPÉTENCES ACQUISES

Les étudiants devront non seulement maîtriser les connaissances fondamentales des disciplines juridiques enseignées, avec un minimum de **recul historique et philosophique** et une bonne méthode, mais aussi acquérir :

- une autonomie dans la réflexion et le travail individuel ;
- une aptitude à la recherche ;
- un esprit critique ;
- une aptitude à l'exposé et à la discussion ;
- une ambition professionnelle ;
- une aptitude à travailler en équipe.

CHIFFRES CLÉS

• **15 étudiants** par promotion

• **Taux de réussite** entre 75 % et 80 %

• Une douzaine **d'enseignants universitaires**

• **Un mois de stage**

2



Les débouchés

UN DOUBLE PROFIL PROFESSIONNEL

Deux axes de compétence sont privilégiés :

- **Profil « chercheur »** : capacité à aller au fond des choses, à fournir un effort de raisonnement dans la durée, à argumenter, à exposer, à transmettre et à convaincre.
- **Profil « concours »** : capacité à apprendre, à distinguer (esprit d'analyse), à faire des liens (esprit de synthèse), à prendre du recul et à gérer son stress.

3

SECTEURS D'ACTIVITÉ OU TYPES

D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le parcours « Droit privé général » prépare aux secteurs d'activité suivants :

- carrière d'enseignant-chercheur ou de chercheur ;
- préparation des grands concours et examens d'accès aux professions judiciaires que sont l'examen d'entrée au CRFPA, le concours de la magistrature, le concours de greffier, greffier en chef, ou concours de la fonction publique ;
- métiers du secteur privé (juriste de banque, d'entreprise, etc.).

TÉMOIGNAGE

« Mon année au sein du M2 Droit Privé a été enrichissante humainement et intellectuellement. En effet, les enseignants ont privilégié la réflexion, le pragmatisme et le débat juridique, ce qui fut très motivant pour chacun de nous. Enfin, ce Master m'a permis de compléter et d'élargir mes connaissances en droit privé, ce qui est très apprécié des employeurs. »

(Sonia BOUFFELGHA, recrutée comme juriste d'affaires dans un cabinet d'expertise comptable, promotion 2008-2009).



Une formation à la fois pratique et théorique

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

UE 1	Droit des obligations approfondi Droit des contrats et régime général des obligations Responsabilité civile	25 heures 20 heures
UE 2	Difficultés d'application du droit Droit de la preuve Techniques substantielles de l'exécution Principes du droit judiciaire privé	20 heures 15 heures 15 heures
UE 3	Droit des biens approfondi Notions et classifications fondamentales Régime juridique des droits réels	10 heures 15 heures

4

SEMESTRE 2

UE 1	Droit des personnes et de la famille Droit civil de la famille Droit civil des personnes Droit pénal spécial des personnes	20 heures 10 heures 15 heures
UE 2	Droit de l'entreprise approfondi Droit des sociétés Droit social Droit des entreprises en difficulté	10 heures 10 heures 15 heures
UE 3	Méthodologie Préparation au mémoire Informatique Mémoire et stages	10 heures 4 heures
UE 4	Préparation à l'oral Exposé - discussion	10 heures

SEMESTRE 1

UE 1

L'objectif de cette UE est d'étudier les thèmes d'actualité controversés en doctrine ou en droit positif.

Droit des contrats et régime général des obligations : cet enseignement permet d'approfondir les notions fondamentales de la théorie générale des contrats ou du régime général des obligations mais également celles de la pratique des contrats civils et commerciaux. Le cours comporte également une approche historique qui présente le contexte et la genèse du Code civil afin de mieux comprendre l'évolution du droit des obligations.

Responsabilité civile : il s'agit d'approfondir un thème particulier de la responsabilité civile, en relation avec la responsabilité pénale.

UE 2

Cette UE a un double objectif : assurer une mise à niveau et une actualisation.

Le **droit de la preuve** : c'est une discipline fondamentale qui constitue un préalable indispensable à l'application du droit. Le droit de la preuve présente les techniques probatoires les plus appropriées pour permettre de faire respecter les droits des personnes, en intégrant bien évidemment les évolutions techniques telles que la preuve électronique. Le cours comporte également une approche historique de la preuve.

Les **techniques substantielles de l'exécution** : il s'agit ici des différents mécanismes de droit commun qui permettent au créancier de tenter le recouvrement de sa créance et qui, parfois, conduisent à échapper aux voies d'exécution strictement entendues. Sont ainsi abordées diverses techniques contractuelles et le droit des sûretés.

Les **principes du droit judiciaire privé** : ces principes font l'objet d'une étude spécifique afin de montrer quels sont les axes

fondamentaux qui gouvernent le procès, de son déclenchement jusqu'à l'exécution de la décision.

UE 3

Dans cette UE, il s'agit de dépasser la simple connaissance du droit positif et de permettre à l'étudiant de mieux saisir les réflexions qui nourrissent les débats doctrinaux contemporains.

Notions et classifications fondamentales : cet enseignement étudie, en confrontant les approches historique, philosophique mais également positive et prospective, les notions et les classifications fondamentales du droit des biens.

Régime des droits réels : cet enseignement consiste à étudier le régime juridique d'un droit réel principal, voire d'un droit réel accessoire dans le cadre des opérations civiles et commerciales.

SEMESTRE 2

UE 1

Droit de la famille approfondi : le droit de la famille régit des questions sans cesse renouvelées comme l'identité, la procréation, la conjugalité, la filiation ou la succession.

Droit civil des personnes : le droit des personnes fait l'objet d'un enseignement prenant comme angle d'analyse le droit international privé, ceci afin de savoir maîtriser l'application du droit en présence d'un conflit de lois.

Droit pénal des personnes : ce cours offre un complément de l'étude du droit des personnes sous l'angle de la sanction pénale.

UE 2

Cette UE vise à approfondir certaines branches composant le droit de l'entreprise.

Droit des sociétés : à partir d'une analyse des structures de l'entreprise, ce cours aborde le droit commun et spécial des sociétés comme les groupes de sociétés.

Droit social : cet enseignement de droit du travail consistera en l'étude approfondie de questions utiles à la maîtrise du contentieux social, discipline très importante en pratique y compris pour un cabinet d'avocat. Les thèmes ainsi abordés peuvent recouvrir tant le droit des relations individuelles que collectives du travail.

Droit des entreprises en difficulté : ce cours offre une vision des difficultés concrètes auxquelles le recouvrement des créances peut se heurter.

UE 3

Cette UE contient trois enseignements spécifiques :

Technique informatique : maniement du traitement de texte et apprentissage des rudiments de l'informatique juridique (accès aux principales banques de données juridiques). Le faible nombre d'heures s'explique par l'acquisition, par tous les étudiants du C21 Métiers de l'informatique.

Préparation au mémoire : entretiens réguliers avec le directeur de mémoire. Différentes étapes devront être atteintes dès le premier semestre : choix du sujet, élaboration d'un plan de travail, collecte des documents et établissement d'une bibliographie, élaboration d'un plan de rédaction, apprentissage des normes de références.

Stage : Les étudiants du parcours Droit privé général accomplissent un stage d'un mois à la fin du second semestre. L'objectif de ce stage est de mettre en pratique les réflexions qui auront été menées pendant l'année, et également d'enrichir le contenu et la pertinence du mémoire.

UE 4

Préparation à l'oral : entraînement à l'exposé oral qui consiste notamment en une simulation de Grand Oral (exposé d'un sujet pendant 20 minutes après une préparation d'une heure).



Un réseau universitaire et professionnel solide

Les atouts

ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

Le parcours « Droit privé général » de la spécialité de Master *Droit privé général et contentieux* est adossé au Centre de Recherches Juridiques (CRJ, EA 1965).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

N. BORGA (Professeur), M. DE GAUDEMARIS (Maître de conférences), M. FARGE (Maître de conférences), S. FOURNIER (Professeur), Y. LASSARD (Maître de conférences), P. MURAT (Professeur), M. PICQ (Maître de conférences), C. RIBEYRE (Professeur), A.-G. ROBERT (Maître de conférences), S. ROUXEL (Maître de conférences), C. SOUWEINE (Maître de conférences), E. VERGÈS (Professeur), G. VIAL (Maître de conférences), S. VICENTE (Maître de conférences).

UNE FORMATION À LA RECHERCHE

La formation à la recherche passe par l'apprentissage de la méthodologie du mémoire. L'encadrement par l'équipe d'enseignants-chercheurs relevant du laboratoire du Centre de Recherches Juridiques (CRJ) offre aux étudiants une proximité avec le milieu de la recherche auquel ils seront associés (par exemple pour la préparation de colloques sur des thèmes communs aux deux parcours ou à d'autres spécialités).

En outre, les étudiants pourront suivre les conférences proposées par l'Ecole Doctorale Sciences Juridiques. Le cas échéant, les étudiants désireux de rédiger une thèse pourront candidater à l'obtention d'une allocation de recherche à l'issue d'une évaluation de leurs projets pour la détermination desquels l'équipe du Master sera un précieux auxiliaire.

ÉVALUATION

Sur une échelle de notation couvrant les notes A+, A, B et C, cette spécialité a été évaluée « A » par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). Cette dernière a notamment salué la solidité des enseignements dispensés, la pertinence des parcours ainsi que l'originalité des propositions.

6



Conditions d'accès

PUBLIC

La formation est ouverte aux étudiants en formation initiale et en formation continue. Elle est accessible aux étudiants titulaires d'un M1 « Droit privé » et aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

SÉLECTION

7

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury. Le dossier soumis par l'étudiant doit rassembler notamment les relevés de notes des années d'études précédentes, une lettre de motivation et un CV. L'avis final du jury se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence du projet professionnel.

CANDIDATURE

Les dossiers sont à constituer en ligne sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée universitaire a généralement lieu dans la troisième semaine de septembre.
- Les cours se terminent début avril.
- Les examens se déroulent en janvier et en avril pour la première session et en septembre pour la deuxième session.
- Les mémoires doivent en principe être soutenus en juillet ou, par exception, en septembre.
- Le stage peut se dérouler à la fin du second semestre.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

M2 Droit privé général

Co-responsable de spécialité et responsable du parcours : Stéphanie FOURNIER, Professeur de droit privé

Le parcours « Droit privé général » de la spécialité de Master *Droit privé général et contentieux* fait partie du Master *Droit privé* dirigé par Cédric RIBEYRE, Professeur de droit privé. Il dispose du label « recherche ».

Contact administratif :

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Scolarité du M2 Droit privé général

BP47

38040 GRENOBLE Cedex 9

Téléphone : 04 76 82 58 34

Courriel : Sandrine.Thaise@upmf-grenoble.fr

Site web de la Faculté de Droit de Grenoble : <http://www.facdroid-grenoble.org>

Master 2

Droit privé général

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE
DROIT
GRENOBLE